

# LA RÉFORME DU COLLÈGE 2

JOURNÉE DE FORMATION SYNDICALE

EN DÉBATTRE

**vendredi 8  
avril  
2016**

Sortez-moi  
vos EPIs !!  
Je veux les voir bien  
en évidence... et pas  
de blagues !!

LA  
COMBATTRE  
POUR UNE  
AUTRE  
RÉFORME !

**N'oubliez pas de faire  
votre demande  
avant le 8 mars !!!**

Le point sur la réforme : quelles situations locales ? Quelle mise en œuvre dans les établissements, quelles répercussions sur les DHG ? Formations imposées : quelle attitude adopter ? Un autre collège est possible : propositions et réflexions pour un autre collège égalitaire et émancipateur Ateliers thématiques (organisation du collège, pédagogies alternatives...)

**9h-17h**  
**Salon du Belvédère**  
**Corum-Montpellier**

Arrêt de Tram : Corum  
(Ligne 1, 2 et 4)

éducation  
**Sud**  
**LANGUEDOC-ROUSSILLON**

Sud éducation Gard-Lozère : [sudeducation.gard@laposte.net](mailto:sudeducation.gard@laposte.net)

Sud éducation Hérault : [syndicat@sudeducation34.org](mailto:syndicat@sudeducation34.org)

Sud éducation Aude-Pyrénées Orientales : [sudeducation.66@laposte.net](mailto:sudeducation.66@laposte.net)

# MODALITÉS D'INSCRIPTION

Nous rappelons que la formation syndicale est un droit. Chaque agent a droit, qu'il-elle soit syndiqué-e ou non, à 12 jours de formation syndicale par an.

Pour participer à la journée de formation syndicale du 8 avril, vous devez en faire la demande auprès de votre administration (secrétariat de direction) au plus tard le 8 mars.

Rédigez un courrier en prenant exemple sur la lettre ci-dessous et remplissez éventuellement le formulaire fourni par l'administration.

Pour le premier degré, la demande est à faire auprès de Mme ou M. la ou le DASEN de l'Hérault, du Gard, de la Lozère ou des PO s/c de l'IEN de la circonscription.

Vous n'êtes bien sûr pas tenu-e de rattraper les cours non dispensés.

Si vous rencontrez un quelconque problème, n'hésitez pas à nous contacter.

Pensez également à nous prévenir de votre inscription pour que l'on puisse prévoir notre journée en fonction du nombre de participant-es. Les mails sont sur l'affiche.

[Prénom NOM]

[Fonction]

[Établissement]

[lieu], le [date]

Madame le Recteur de l'Académie de Montpellier

sic de [Monsieur le / Madame la]

[Principal(e) / Proviseur(e)] du [collège / lycée]

[nom de l'établissement]

Objet : demande de Congé pour formation syndicale

Madame le Recteur,

En application du décret n°84-474 du 15 juin 1984 relatif à l'attribution aux agents de l'Etat du congé pour la formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter un congé pour formation syndicale d'une journée afin de participer au stage de formation organisé par le syndicat SUD éducation le vendredi 8 avril 2016, stage organisé sous l'égide du CEFI-Solidaires, 144 boulevard de la Villette, 75019 PARIS.

Veuillez recevoir l'assurance de mes respectueuses salutations.

[Signature]